

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021**

Le 17 novembre 2021, à 15 heures 30, les membres de **la commission permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

La présidente de l'Assemblée de Corse procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse,

**M. Hyacinthe VANNI, vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, vice-présidente de l'Assemblée de Corse,**

Mmes, MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Christelle COMBETTE, Jean-Martin MONDOLONI et Julia TIBERI,

Sont absents et représentés :

**Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,
M. Paul-Joseph CAITUCOLI par Mme Nadine NIVAGGIONI,
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par Mme Danielle ANTONINI,
M. Romain COLONNA par Mme Véronique ARRIGHI,
M. Laurent MARCANGELI par M. Jean-Martin MONDOLONI,**

Assistent à la réunion :

Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,

M. Julien PAOLINI, conseiller exécutif, président de l'agence d'urbanisme, d'aménagement et de l'énergie de la Corse.

1- Rapport n° 373 relatif à un appel à projets – deuxième phase. Connexion au système d'information touristique territorial corse

Mme FAZI présente le rapport.

La CDENATE a émis un avis favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse soumet le document au vote des commissaires.

Le rapport en cause est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

Non-participation : Mme Julia TIBERI.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 4
NP : 1

2- Rapport n° 389 portant approbation de 13 protocoles faisant suite à l'annulation du marché - Carrefour de Furiani - lot génie civil

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La CDENATE a émis un avis favorable.

La présidente MAUPERTUIS donne lecture du rapport de la CFF. Celle-ci a émis un avis favorable, les groupes **Core In Fronte** et **Un Soffiu Novu** n'ont pas participé.

M. BENEDETTI rappelle qu'une entreprise avait déposé un recours sur ce marché et qu'elle avait obtenu gain de cause auprès des tribunaux compétents. Il souhaite être informé de l'évolution de la procédure et savoir si la somme de deux millions d'euros a été versée à cette dernière par **la collectivité de Corse**.

Mme FAZI confirme que la somme considérée a effectivement été mandatée, le Conseil d'Etat ayant statué en dernier ressort sur l'affaire dont il s'agit.

Le rapport est mis aux voix par **la présidente de l'Assemblée de Corse**.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'a pas participé : M. Paul-Félix BENEDETTI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 1

3- Rapport n° 376 portant changement de dénomination de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Borgu-Marana en « Campus Corsic » Agri Borgu-Marana

Mme FAZI rapporte.

Mme ANTONINI lit le rapport de **la CECCSS**. Celui-ci est assorti d'un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**.

M. MONDOLONI s'étonne qu'une telle appellation ait été retenue d'autant qu'en termes de marketing, des propositions plus adaptées étaient envisageables.

M. BENEDETTI partage les propos formulés par **M. MONDOLONI**. Il propose U Borgu en lieu et place de Borgu-Marana.

Mme FAZI fait observer que l'appellation considérée a été adoptée par le conseil d'administration de l'établissement et le conseil municipal de la mairie de Borgu. Par ailleurs, une décision avait été prise deux ans auparavant en **Assemblée de Corse** sur ce dossier.

La présidente de l'Assemblée de Corse demande à ce que les observations émises par **les commissaires** figurent au procès-verbal de **la commission permanente**. Elle n'exclut pas que l'on puisse statuer à nouveau sur cette affaire en prenant en considération ce qui a été dit. Dans l'immédiat, elle suggère de maintenir l'appellation Borgu-Marana.

Elle soumet le rapport aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI et Jean-Martin MONDOLONI.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4

4- Rapport n° 383 relatif à un financement de formations sanitaires et sociales supplémentaires pour les années 2021 et 2022

Mme FAZI présente le rapport.

La CECCSS et la CFF ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le dossier est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

5- Rapport n° 377 relatif à un cofinancement par l'Etat et la Collectivité de Corse des missions Carif-Oref et secrétariat permanent du CREFOP - Conventonnement pour l'année 2021

Il est procédé à la présentation du rapport par Mme FAZI.

Mme ANTONINI et la présidente MAUPERTUIS donnent lecture respectivement des avis de la CECCSS et de la CFF. Ils sont tous deux favorables avec la non-participation des groupes **Un soffiu Novu** et **Core In Fronte**.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain

COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

6- Rapport n° 371 portant sur un protocole d'accord entre la Collectivité de Corse et la CICC - Autorité d'audit pour les fonds européens en France

Mme FAZI rapporte.

La commission des affaires européennes et de la coopération (CAEC) a émis un avis favorable. Les représentants du groupe Un Soffiu Novu n'ont pas participé. Le groupe Core In Fronte était absent.

La présidente MAUPERTUIS sollicite les suffrages des commissaires.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

7- Rapport n° 382 relatif aux modalités d'élaboration du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) 2021-2027

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

L'avis de **la CAEC** est favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

8- Rapport n° 391 portant rectification du règlement des aides à la culture suite à une erreur matérielle

Mme FAZI présente le rapport.

Le rapport de **la CECCSS** sur cette affaire est lu par **Mme ANTONINI**. Elle recueille un avis favorable, le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé.

La commission permanente prend acte.

9- Rapport n° 384 concernant une convention d'orientation relative au dispositif d'orientation et au droit à l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Mme FAZI rapporte.

Mme ANTONINI donne lecture du rapport de **la CECCSS** qui a délivré un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé.

La CFF a donné un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

10- Rapport n° 406 concernant une Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté d'agglomération de Bastia

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

Le rapport de **la CESSCC** est lu par **Mme ANTONINI**. Celle-ci a émis un avis favorable, les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé. **La CFF** a délivré un avis favorable.

La présidente de l'Assemblée de Corse soumet ledit rapport aux suffrages **des commissaires**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

11- Rapport n° 407 relatif aux programmes d'acquisition en moyens roulants et mécanisés au bénéfice des sapeurs-forestiers de la direction de la forêt et de la prévention des incendies - Années 2019 et 2020. Modification des plans de financement

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La CFF a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI note qu'il subsiste un problème de cohérence entre les deux premiers tableaux financiers.

Au terme d'une vérification opérée par les services, **M. PAOLINI** indique qu'il sera procédé à la correction de cette erreur matérielle. Elle porte sur la colonne intitulée « Autofinancement CdC sur le total HT ». Ainsi, il faut lire sur le tableau n° 1 : 90 814 euros sur la première ligne et 65 000 euros sur la seconde en lieu et place respectivement de 45 407 euros et 32 500 euros. Sur le tableau n° 2, il convient de lire : 45 408 euros au lieu de 45 407 euros sur la première ligne.

La présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

12- Rapport n° 408 portant acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers - sapeurs pour l'année 2021

M. PAOLINI présente le rapport.

Ce dernier a recueilli l'avis favorable de **la CFF**.

M. BENEDETTI rappelle qu'il convient d'achever l'harmonisation des politiques publiques en matière de prévention et de protection des espaces forestiers entre les unités de Haute-Corse et celles de la Corse-du-Sud. Il souhaite connaître l'état d'avancement de cet important dossier.

Mme NIVAGGIONI souligne que ce processus complexe s'inscrit dans le long terme. Elle est appuyée en cela par **M. VANNI** qui précise que la réflexion se poursuit sur ce thème. Il fait observer de surcroît que le

dossier dont il s'agit n'a aucun rapport avec la problématique d'harmonisation des services.

La présidente de l'Assemblée de Corse partage le propos du précédent intervenant et dit qu'il y a lieu de se prononcer sur l'utilisation des fonds FEADER.

A la fin de ce court échange, elle met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

13- Rapport n° 385 portant attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition VEFA de 6 logements sociaux rue les Mulets à Bastia

M. PAOLINI rapporte.

La CFF a émis un avis favorable.

M. MONDOLONI note que le risque financier est mineur dans le cas d'espèce pour l'OPH. Dans ces conditions, il s'interroge sur la nécessité de faire garantir l'emprunt par la collectivité mais aussi sur le niveau requis pour intervenir.

M. PAOLINI dit qu'il s'agit d'un choix de la collectivité. Toutefois, une réflexion est actuellement en cours sur cette problématique.

La président MAUPERTUIS soumet aux voix le présent rapport.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

14- Rapport n° 386 portant attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition VEFA de 10 logements sociaux rue du Puntettu à Bastia

M. PAOLINI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

15- Rapport n° 387 portant attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition VEFA de 9 logements sociaux 14-16 rue Letteron à Bastia (LETTERON I)

M. PAOLINI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

16- Rapport n° 388 portant attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition VEFA de 8 logements sociaux 26-28 rue Letteron à Bastia (LETTERON II)

M. PAOLINI présente le rapport.

La CFF a émis un avis favorable

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

17- Rapport n° 392 relatif à une convention d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et la Chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud

M. PAOLINI rapporte.

Mme NIVAGGIONI donne lecture du rapport de **la CDENATE**. Cette dernière a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

La présidente MAUPERTUIS lit le rapport de **la CFF**. Un avis favorable a été émis avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

Mme TIBERI fait savoir qu'elle ne participera pas au vote. Il s'agit en effet d'une validation rétroactive de convention, un phénomène qui est désormais récurrent.

La présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI,

Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'a pas participé : Mme Julia TIBERI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 1

18- Rapport n° 405 relatif au dispositif d'aides aux foires rurales et artisanales : report de mise en œuvre du dispositif adopté par délibération n° 20/0141 CP du 04/11/2020 du fait de la crise sanitaire, et individualisation à titre dérogatoire d'un dossier relevant de ce dispositif (programme 3132)

M. PAOLINI rapporte.

La CFF a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI demande à disposer d'éléments d'information concernant l'identité de l'association bénéficiaire et le lieu où se déroule l'évènement.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

19- Rapport n° 366 portant rétrocession aux demandeurs n° 1 de la parcelle cadastrée D 1597 (issue de D 982) propriété de la

Collectivité de Corse située sur le territoire de la commune de Biguglia

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La CDENATE a émis un avis favorable.

La présidente MAUPERTUIS procède à la lecture du rapport de **la CFF**. Celle-ci a émis un avis favorable avec la non-participation des groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte**.

Elle met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

20- Rapport n° 367 relatif à un échange d'emprises entre la commune de l'Isulacciu di Fiumorbu et la Collectivité de Corse en vue de la régularisation foncière

M. PAOLINI présente le rapport.

La CDENATE et **la CFF** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

21- Rapport n° 368 - Commune d'Aiacciu - RD 61 - Acquisition par la Collectivité de Corse d'une parcelle appartenant à la copropriété « Le Louisiane » pour la réalisation d'un trottoir

M. PAOLINI rapporte.

La **CDENATE** et la **CFF** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI s'étonne que le nom du cabinet qui a produit l'expertise ne soit pas mentionné.

M. PAOLINI indique que celui-ci figure à la page 4 du rapport. Il s'agit du cabinet **DOLESI**.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

22- Rapport n° 369 portant cession d'une surface de 154 m2 à prélever sur la propriété de la Collectivité de Corse cadastrée section A 711 sise sur le territoire de la commune de Villanova

M. PAOLINI présente le document.

La **CDENATE** et la **CFF** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La **présidente MAUPERTUIS** met le rapport aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

23- Rapport n° 370 - Commune Sari è Sulinzara - Régularisation foncière d'emprises nécessaires à l'aménagement du carrefour giratoire entre la RT 10 et la RD 268

Le rapport est présenté **M. PAOLINI**.

La **CDENATE** et la **CFF** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

24- Rapport n° 372 portant acquisition de parcelles sises sur le territoire de la commune de Santa Lucia di Tallà - Régularisation foncière d'emprises nécessaires à la traversée de Sant' Andria ex. RD 49

M. PAOLINI rapporte.

La **CDENATE** et la **CFF** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI souligne qu'il s'agit d'une régularisation, les travaux sont déjà achevés.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

25- Rapport n° 374 portant régularisation foncière de l'empiètement de l'ex-route départementale 69 située sur la commune de Vivariu

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI lit le rapport de la **CDENATE**. Cette dernière a émis un avis favorable avec la non-participation du groupe **Un Soffiu Novu**, le groupe **Core In Fronte** était absent.

La **CFF** a émis un avis favorable.

La **présidente de l'Assemblée de Corse** met le rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

26- Rapport n° 381 - Commune Sartè - Acquisition de la parcelle H n° 1037 nécessaire aux travaux de confortement d'un talus au PR 0+300

Le rapport est présenté **M. PAOLINI**.

La CDENATE et la CFF ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

27- Rapport n° 393 portant cession au demandeur n° 1 de la parcelle cadastrée AC 258 propriété de la Collectivité de Corse située sur le territoire de la commune de Lucciana

M. PAOLINI présente le rapport.

La CDENATE et la CFF ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Au terme de l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour, **M. PAOLINI** explique que les rapports numéros 375 et 409 seront in fine examinés par l'assemblée délibérante. Il suggère que les présentations interviennent jeudi pour le premier et vendredi après-midi avant les motions pour le second.

La présidente de l'Assemblée de Corse insiste sur la nécessité pour les élus de respecter des temps de parole dans le cadre de leurs interventions.

M. BENEDETTI s'étonne qu'un élu n'appartenant pas **la commission permanente** n'ait pas la possibilité d'assister à la séance au sein de l'hémicycle. Il fait part de son profond désaccord sur ce point précis.

La présidente de l'Assemblée de Corse ainsi que **Mme NIVAGGIONI** et **M. MONDOLONI** font valoir une lecture différente des textes qui régissent le fonctionnement de cet organe délibérant.

L'ordre du jour est épuisé et la séance, s'agissant de la séquence décisionnelle de **la commission permanente**, est levée par **la présidente de l'Assemblée de Corse** à 17 heures 30.



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 17 DI NUVEMBRE DI U 2021

COMMISSION PERMANENTE
DU 17 NOVEMBRE 2021

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

FUNDARIU – FONCIER

Raportu n° 366 : Retrucessione à i dumandadori n° 1 di a parcella catastrata D 1597 (isciuta da D 982) prupietà di a Cullettività di Corsica, nantu à u territoriu di a cumuna di Biguglia.

Rapport n° 366 : Rétrocession aux demandeurs n°1 de la parcelle cadastrée D 1597 (issue de D 982) propriété de la Collectivité de Corse située sur le territoire de la commune de Biguglia.

Raportu n° 367 : Scambiu di presi trà a cumuna di l'Isulacciu du Fiumorbu è a Cullettività di Corsica per una rigularizazione fundiaria.

Rapport n° 367 : Echange d'emprises entre la commune de L'Isulacciu di Fiumorbu et la Collectivité de Corse en vue d'une régularisation foncière.

Raportu n° 368 : Cumuna d'Aiacciu - RD 61 - Acquistu da a Cullittività di Corsica di una parcella chì apparteni à a cuprupietà « Le Louisiane » pà a rializzazioni di un spasseghju.

Rapport n° 368 : Commune d'Aiacciu - RD 61 - Acquisition par la Collectivité de Corse d'une parcelle appartenant à la copropriété « Le Louisiane » pour la réalisation d'un trottoir.

Raportu n° 369 : Cissioni di una superficia di 154 m2 da prilivà nantu à a prupietà di a Cullittività di Corsica catastrata sizzioni A 711, nantu à u tarritoriu di a cumuna di Beddanova.

Rapport n° 369 : Cession d'une surface de 154 m2 à prélever sur la propriété de la Collectivité de Corse cadastrée section A 711 sise sur le territoire de la commune de Villanova.

Raportu n° 370 : Cumuna di Sari è Sulinzara - Rigularizzazioni fundiaria di presi chì accorrini par l'accunciamentu di u crucivia giratoghju trà a RT 10 è a RD 268.

Rapport n° 370 : Commune de Sari è Sulinzara - Régularisation foncière d'emprises nécessaires à l'aménagement du carrefour giratoire entre la RT 10 et la RD 268.

Raportu n° 372 : **Acquistu di parceddi nantu à u tarritoriu di a Cumuna di Santa Lucia di Tallà - Rigularizzazioni fundiaria di presi chì accorrini à l'accunciamentu di a traversa di Sant'Andria, anziana RD 49.**

Rapport n° 372 : Acquisition de parcelles sises sur le territoire de la commune de Santa Lucia di Tallà - Régularisation foncière d'emprises nécessaires à l'aménagement de la traverse de Sant'Andria ex. RD 49.

Raportu n° 374 : **Rigularizzazione fundiaria di l'avanzata di l'anziana strada dipartimentale 69 chì si trova situata nantu à u territoriu di a Cumuna di Vivariu.**

Rapport n° 374 : Régularisation foncière de l'empiètement de l'ex-route départementale 69 située sur la commune de Vivariu.

Raportu n° 381 : **Cumuna di Sartè - Acquistu di a parcedda H n° 1037 chì accorri pà i travaddi di rinforzu di un ripali à u PR 0 + 300.**

Rapport n° 381 : Commune de Sartè - Acquisition de la parcelle H n°1037 nécessaire aux travaux de confortement d'un talus au PR 0+300.

Raportu n° 393 : **Cessione à u dumandadore Nu 1 di a parcella catastrata AC 258 prupietà di a Cullettività di Corsica, nantu à u territoriu di a cumuna di Lucciana.**

Rapport n° 393 : Cession au demandeur n°1 de la parcelle cadastrée AC 258 propriété de la Collectivité de Corse située sur le territoire de la commune de Lucciana.

TURISMU – TOURISME

Raportu n° 373 : **Chjama à prugetti 2021 - siconda fasa. Cunessione à u sistema corsu d'infurmazione turistica territoriale.**

Rapport n° 373 : Appel à projets - deuxième phase. Connexion au système d'information touristique territorial corse.

INSIGNAMENTU FURMAZIONE RICERCA – ENSEIGNEMENT FORMATION RECHERCHE

Raportu n° 376 : **Cambiamentu di nome pè u stabilimentu publicu locale d'insignamentu è di furmazione professionale agricola di Borgu-Marana in « CAMPUS Corsic » Agri Borgu-Marana.**

Rapport n° 376 : Changement de dénomination de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Borgu-Marana en « CAMPUS Corsic » Agri Borgu-Marana.

Raportu n° 377 : **Finanziamentu cunghjuntu da u Statu è a Cullettività di Corsica di e missione Carif-Oref è Secretariatu Permanente di u CREFOP - Cunvenziunamentu pè u 2021.**

Rapport n° 377 : Cofinancement par l'Etat et la Collectivité de Corse des missions Carif-Oref et secrétariat permanent du CREFOP - Conventionnement pour l'année 2021.

Raportu n° 383 : Finanziamentu di furmazione sanitarie è sociale supplementare per l'anni 2021 è 2022

Rapport n° 383 : Financement de formations sanitaires et sociales supplémentaires pour les années 2021 et 2022.

SUCIALE E SALUTE - SOCIAL ET SANTE

Raportu n° 384 : Cunvinzioni d'orientazioni relativa à u dispositivu d'orientazioni è à u dirittu à l'accumpagnamentu di i binifizarii di u rivinutu di solidarietà attiva (RSA).

Rapport n° 384 : Convention d'orientation relative au dispositif d'orientation et au droit à l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Raportu n°406 : Cunvenzione Intercumunale d'Attribuzione (CIA) di a Cumunità d'agglomerazione di Bastia.

Rapport n° 406 : Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de la Communauté d'agglomération de Bastia.

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU - AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 385 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Abitatu di a Cullettività di Corsica per l'uperazione di compra in VEFA di 6 alloghji sociali Carrughju di i Mulatteri in Bastia.

Rapport n° 385 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux rue Les Mulets à Bastia.

Raportu n° 386 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Abitatu di a Cullettività di Corsica per l'uperazione di compra in VEFA di 10 alloghji sociali Carrughju di u Puntettu in BASTIA.

Rapport n° 386 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 10 logements sociaux rue du Puntettu à Bastia.

Raportu n° 387 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Abitatu di a Cullettività di Corsica per l'uperazione di compra in VEFA di 9 alloghji sociali 14-16 Carrughju Letteron in BASTIA (LETTERON 1).

Rapport n° 387 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 9 logements sociaux 14-16 rue Letteron à BASTIA (LETTERON 1).

Raportu n° 388 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Abitatu di a Cullettività di Corsica per l'uperazione di compra in VEFA di 8 alloghji sociali 26-28 Carrughju Letteron in BASTIA (LETTERON 2).

Rapport n° 388 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 8 logements sociaux 26-28 rue Letteron à BASTIA (LETTERON 2).

Raportu n° 392 : Cunvinzioni d'ughjittivi è di mezi trà a Cullittività di Corsica è a Camara d'agricultura di a Corsica suttana.

Rapport n° 392 : Convention d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et la Chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud.

Raportu n° 405 : Dispositivu di l'aiuti à i fieri campagnoli è artisgianali : Rimandu di a missa in opara di u dispositivu è individualizazioni à titulu dirugatoriu di un cartulari chì entri in stu dispositivu (prugramma 3132).

Rapport n° 405 : Dispositif d'Aides aux foires rurales et artisanales : report de mise en œuvre du dispositif adopté par la délibération n° 20/0141 CP du 04/11/2020 du fait de la crise sanitaire, et individualisation à titre dérogatoire d'un dossier relevant de ce dispositif (programme 3132).

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI - INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 389 : Approvu di 13 prutucolli transazzionali in seguitu à l'annullazione di u mercatu - Carrefour di Furiani - lottu geniu civile.

Rapport n° 389 : Approbation de 13 protocoles transactionnels faisant suite à l'annulation du marché - Carrefour de Furiani - lot génie civil.

PRUGRAMMI CUNTRATTUALIZATI - PROGRAMMES CONTRACTUALISES

Raportu n° 371 : Prutucollu trà a Cullittività di Corsica è a CICC - Auturità di valutazioni pà i fondi aurupei in Francia.

Rapport n° 371 : Protocole entre la Collectivité de Corse et la CICC – Autorité d'audit pour les fonds européens en France.

Raportu n° 382 : Mudalità d'elaborazioni di u Fondu aurupeu par l'affari marittimi, a pesca è l'acquacultura (FEAMPA) 2021-2027.

Rapport n° 382 : Modalités d'élaboration du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) 2021-2027.

CULTURA E PATRIMONIU - CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 391 : Rettificazione di u regulamentu di l'aiuti « Cultura »

Rapport n° 391 : Rectification du règlement des aides culture (suite à une erreur matérielle).

AMMINISTRAZIONE GENERALE - ADMINISTRATION GENERALE

Raportu n° 407 : Prugrammi di compri di mezi rutulanti è miccanizati à ghjuvori di i zappadori furistaghji di a Dirizzioni di a Furesta è di a privinzioni di l'incendii - Anni 2019 è 2020 - Mudifica di i piani di finanziamentu.

Rapport n° 407 : Programmes d'acquisitions en moyens roulants et mécanisés au bénéfice des sapeurs forestiers de la Direction de la forêt et de la prévention des incendies - Années 2019 et 2020. Modification des plans de financement.

Raportu n° 408 : Compra di materiali specifichi à ghjuvure di i zappadori furestaghji per u 2021.

Rapport n° 408 : Acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs pour l'année 2021.